

Vinyl 2010
Resumé 2007



Le programme de Développement Durable
de l'Industrie Européenne du PVC

RESUME

Le Rapport d'Avancement, l'Engagement Volontaire et Vinyl 2010

Le Rapport d'Avancement de Vinyl 2010 recense chaque année les progrès réalisés par rapport aux objectifs définis dans l'Engagement Volontaire de l'Industrie Européenne du PVC. Cet Engagement a été signé en l'an 2000 et revu en 2005 dans le cadre de sa révision de mi-période. Il s'agit d'une initiative de Développement Durable d'une durée de 10 ans portant sur l'ensemble du cycle de vie du PVC, de sa fabrication à son élimination. Vinyl 2010 est la structure chargée d'organiser et de mettre en œuvre cet Engagement.

Les Développements en 2006

Vinyl 2010 a poursuivi sa forte progression vers la réalisation de ses objectifs. Après le doublement de la collecte des déchets PVC en 2005, les chiffres de collecte pour 2006 sur l'ensemble des programmes de Vinyl 2010 sont supérieurs aux prévisions et représentent un nouveau doublement.

Aujourd'hui dans sa 7ème année d'exercice, Vinyl 2010 s'est forgé une grande expérience en matière de haute réglementation et a impliqué tous les acteurs de la filière PVC. Toujours dans la ligne du Développement Durable, l'industrie du PVC a poursuivi son soutien aux innovations dans les domaines de la production, de la collecte et du recyclage du PVC. Du temps et des moyens conséquents ont été consacrés à la réduction de l'impact environnemental du PVC, au soutien à la démarche du cycle de vie et au dialogue avec les parties prenantes.



RESUME

Fabrication de la résine

La Directive 96/61/EC de l'Union Européenne relative à la Prévention et à la Réduction Intégrées de la Pollution (PRIP) définit un cadre juridique obligeant les Etats Membres à émettre une autorisation d'exploitation pour certaines installations industrielles. Celle-ci repose sur des documents d'orientation intitulés BREF (document de référence sur les « Best Available Techniques in the Production of Polymers » ou « Meilleures Techniques Disponibles pour la Production des Polymères »). L'industrie du PVC a contribué de manière importante à la rédaction de la version définitive du BREF Polymères qui a été publié en octobre 2006.

Eco-profil et Déclaration Environnementale (DE)

Vinyl 2010 applique la démarche du cycle de vie, consistant en une analyse de l'impact environnemental de la production à l'élimination (« du berceau à la tombe »). Un éco-profil du PVC a été élaboré avec l'assistance de Vinyl 2010. La prochaine étape en 2007 vise à élaborer une Déclaration Environnementale, ou DE, pour le PVC en suspension (S-PVC) et le PVC en émulsion (E-PVC). Les Déclarations Environnementales seront une source d'informations utile et vérifiée pour les études et la recherche.

Plastifiants

L'analyse des risques concernant les plastifiants phtalates les plus courants a été publiée au Journal officiel de l'UE en avril 2006.

Elles montrent que les phtalates de di-isononyl (DINP) et de di-isodécyle (DIDP) ne présentaient aucun risque ni pour la santé humaine ni pour l'environnement dans leurs applications actuelles.

Elles indiquent que le phtalate de di-isobutyle (DBP) présentait un risque pour la végétation à proximité des sites de transformation, ainsi que pour les opérateurs en cas d'inhalation mais que des mesures simples peuvent être prises pour l'éviter.

La publication d'une nouvelle analyse des risques pour le phtalate de di(2-éthylhexyle) (DEHP) est prévue en 2007.

Stabilisants

Dans le cadre de ses engagements, l'ESPA (Association des Producteurs Européens de Stabilisants), membre de Vinyl 2010, a poursuivi l'abandon progressif des stabilisants au plomb et réalisé ses objectifs intermédiaires de remplacement. On assiste ainsi à une substitution accrue des stabilisants au plomb par les stabilisants à base de calcium. Cet abandon progressif sera étendu à l'Europe des 25.

Programmes de gestion des déchets

Les projets sectoriels de l'EuPC (Transformateurs Européens de Matières Plastiques) ont beaucoup progressé en 2006. Parmi les faits marquants à propos des programmes de gestion de déchets, il convient de mentionner :

- la collecte par Recovinyl de 44 690 tonnes de déchets en Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Irlande, Pays-Bas, Suède et au Royaume-Uni, ainsi que l'extension de son réseau de points de collecte. Ce très bon résultat est également le reflet de l'intégration de projets sectoriels de TEPPFA et d'EPPA dans le système Recovinyl, lequel repose sur la collecte et le recyclage des déchets PVC par des installations existantes ;
- TEPPFA (Association des Fabricants Européens de Tubes et Eléments de Robinetterie en Matière Plastique) a abandonné l'utilisation des stabilisants au plomb, dans les réseaux d'eau potable, excepté en Espagne, en Grèce et au Portugal ;
- TEPPFA a recyclé 10 841 tonnes de tubes et raccords en fin de vie, soit une augmentation de 23% ;
- EPPA (Association des Fabricants Européens de Fenêtres et Matériaux de Construction Connexes en PVC) a rempli ses objectifs 2006 en recyclant 37 000 tonnes d'huissieries de fenêtre en PVC en fin de vie en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Italie, Irlande, Pays-Bas et au Royaume-Uni ;



- Roofcollect a notablement augmenté ses volumes de recyclage qui ont atteint 10 504 tonnes en étendant son activité à la feuille de PVC souple utilisée pour d'autres applications que celles des toitures
- L'EPCoAT (tissus enduits PVC de l'EuPC) a recyclé 2 804 tonnes de PVC en 2006 contre 1 346 tonnes en 2005.

Technologies de recyclage et installations pilotes

Vinyloop® est une technologie de recyclage mécanique qui repose sur la séparation à l'aide de solvants. Elle est mise en œuvre dans une installation située à Ferrare en Italie. Des modifications technologiques, dont la mise en place d'une cuve de décantation avec centrifugation, ont été apportées en 2006 pour améliorer la qualité du PVC recyclé.

La phase d'essai du programme Halosep®, qui vise à utiliser les résidus de gaz de combustion, a été menée à bien dans le courant du troisième trimestre 2006.

Le programme Redop, qui concernait un procédé de recyclage en matières premières des fractions plastiques et cellulosiques provenant des déchets solides municipaux (DSM) a été abandonné pour des raisons économiques et commerciales.

Autres programmes

Le programme « béton allégé », qui étudiait les possibilités d'exploiter les propriétés de légèreté, de résistance thermique et d'isolation phonique du PVC en l'utilisant comme matériau de charge dans le béton non-armé, a été interrompu en 2006 en raison d'une disponibilité de déchets insuffisante. Son redémarrage à une date ultérieure n'est pas exclu.

Une autre technologie innovante a été étudiée en 2006 par la société allemande Sustec Schwarze Pumpe GmbH (SVZ) qui exploite une installation de gazéification des déchets solides et liquides capable de traiter des déchets contenant jusqu'à 10% de chlore. Cette technologie a été pilotée mais son coût est encore incompatible avec les conditions de marché.

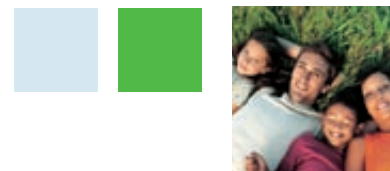
Avec l'aide d'une subvention de Vinyl 2010, le fabricant français de film PVC calandré CIFRA a investi dans une installation de recyclage de film rigide utilisé dans les tours de refroidissement des centrales électriques. La société prévoit de participer à Recovinyl en 2007.

Le programme APPRICOD s'est achevé en 2006 par la tenue de séminaires et l'édition d'un guide des meilleures pratiques consacré à la gestion durable des ressources dans le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition.

Contrôle, Accès à l'Information et Relations avec les Parties Prenantes

Orientation par le Comité de Suivi

Présidé par le professeur Alfons Buekens de l'Université Libre de Bruxelles, le Comité de Suivi contrôle et guide les diverses activités de Vinyl 2010, et entretient le dialogue avec les Parties Prenantes. Le Comité a tenu deux réunions en 2006 et a accueilli en son sein le Dr Jorgo Chatzimakakis, membre du Parlement européen.



Finances

Les dépenses de Vinyl 2010, y compris celles de l'EuPC et de ses membres, se sont élevées à 7,09 millions € en 2006, contre 4,44 millions € en 2005.

Auditeurs indépendants

Dans le respect de son engagement de transparence, Vinyl 2010 a mandaté des auditeurs et des commissaires aux comptes indépendants :

- Les comptes de Vinyl 2010 ont été contrôlés et certifiés par KPMG.
- KPMG a également contrôlé les déclarations de tonnages de produits recyclés.
- Le Rapport d'Avancement a été examiné par DNV et certifié comme reflétant de manière fidèle et honnête les activités et les réalisations de Vinyl 2010.
- DNV a également vérifié que les stabilisants au plomb avaient été abandonnés dans les conduites d'eau potable.

Encouragement au dialogue avec les Parties Prenantes

Par l'intermédiaire de Vinyl 2010, l'Industrie du PVC assure et entretient activement la communication et le dialogue avec les Parties Prenantes. En tant que membre du Partenariat des Nations Unies pour le Développement Durable, Vinyl 2010 était présent à la 14ème session de la Commission du Développement Durable des Nations Unies qui s'est tenue à New York. Vinyl 2010 a également participé à la 2ème Conférence Internationale sur l'Analyse Quantitative de l'Eco efficacité pour le Développement Durable qui s'est tenue à Egmond aan Zee, au 13ème Symposium d'Etudes de Cas LCA de Stuttgart et à la Semaine Verte de Bruxelles.

Les Rapports d'Avancement de Vinyl 2010 ,et leurs Résumés , publiés depuis 2001 ,sont disponibles en téléchargement sur www.vinyl2010.org.

Principales réalisations de 2000 à 2006

- Abandon progressif des stabilisants au cadmium dans l'EU-15 (2001).
- Abandon progressif du bisphénol A dans la production du PVC par toutes les entreprises membres de l'ECVM (2001).
- Recyclage de 25% des tubes, fenêtres et membranes d'étanchéité (2003).
- Reconnaissance de Vinyl 2010 en tant que partenaire par la Commission du Développement Durable des Nations Unies (2004).
- Publication de l'analyse des risques liés aux stabilisants au plomb (2005).
- Réduction de 15% de l'utilisation des stabilisants au plomb, en avance sur le programme (2005).
- Contrôle externe des chartes de production ECVM de S-PVC et de E-PVC (respectivement en 2002 et en 2005).
- Achèvement (2005) et publication (2006) de l'analyse des risques liés aux phtalates.
- Extension à l'EU-25 de l'abandon progressif des stabilisants au plomb (2006).
- Extension à l'EU-25 de l'abandon progressif des stabilisants au cadmium (2006).
- Croissance exponentielle des tonnages recyclés : 18 077 tonnes en 2004, 38 793 tonnes en 2005 et 82 812 tonnes en 2006.

VINYL 2010
Avenue E Van Nieuwenhuysse 4, box 4
B-1160 Bruxelles – Belgique
Tel. +32 (0) 2 676 74 41
Fax +32 (0) 2 676 74 47

ADRESSE LÉGALE:
Avenue de Cortenbergh 66, box 4
B-1000 Bruxelles – Belgique

